A l'extrême-gauche, le Maire Mokthar Andriantomanga élu sous les couleurs du MAPAR
Photo fournie

A force de tirer le diable par la queue, tout finit par se retourner contre soi. Ainsi, suite à la seconde tentative de destitution du Maire Mokthar Andriantomanga, perpétré par le Conseil municipal de la Commune Urbaine de Mahajanga, le 15 mai 2018 (la première tentative ayant eu lieu le 13 avril 2018), ledit Conseil a décidé de dissoudre le bureau permanent. Ce qui, par synergie, a signifié la destitution pure et simple du Président de l'actuel conseil.

Ainsi, après l'élection qui a eu lieu le jour même, ci-après la composition du nouveau bureau permanent du Conseil municipal de la Commune urbaine de Mahajanga :

Président : **Ramandratosoa Jean Yves José** (TIM)

Vice Président : **Solomora Sylvain Pascal** (TGV - MAPAR)

Rapporteur 1: **Rakotomalala Georgial** (TGV -MAPAR)

Rapporteur 2 : **Ralinoro Justine** (TGV -MAPAR)

Jeannot Ramambazafy